



**Procès-verbal de la 139^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de
Val-Paradis, le mardi 6 décembre 2016, à 19 h 30**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, conseillère
Manon Forget, conseillère
Michel Jégou, conseiller
Michel Larouche, conseiller
Cécile Philippon, présidente

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, officière municipale
France St-Amant, officière municipale

M^{me} Cécile Philippon préside la réunion et M^{me} Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Cécile Philippon à 19 h 30.

2016-139-01

Adoption de l'ordre du jour

139-CLVAL-2489

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR
CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec les modifications suivantes :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 138^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 8 novembre 2016 à Beaucanton ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la localité de Valcanton tenue le 23 novembre 2016 à Beaucanton
4. Correspondance au 6 décembre 2016;
5. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 6 décembre 2016;
6. Report de la somme réservée pour le projet d'asphaltage en 2016 dans le surplus non affecté 2017 ;
7. Nomination des présidents suppléants pour l'année 2017 ;
8. Calendrier des dates des séances du conseil pour l'année 2017;
9. Acceptation de l'augmentation salariale 2017 pour le personnel de la localité ;
10. Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2017 ;



11. Demande d'entente d'aide financière de l'organisme Ligne jaune pour une période de trois ans ;
12. Demande d'aide financière pour le chauffage du sous-sol de l'église par la Fabrique de Beaucanton pour l'hiver 2017 ;
13. Projet de campagne de sensibilisation de l'hébergement illégal de Tourisme Baie-James ;
14. Suivi de la rencontre avec le Centre de la petite enfance Mamie Souris;
15. Demande d'aide financière pour l'aménagement du local des jeunes de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural ;
16. Demande d'aide financière par le comité du 75^e anniversaire de Val-Paradis ;
17. Sujets divers :
18. Période de questions;
19. Date de la prochaine séance ;
20. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-139-02

Adoption du procès-verbal de la 138^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 8 novembre 2016 à Beaucanton

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

139-CLVAL-2490

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 138^e séance ordinaire de la Localité de Valcanton tenue le 8 novembre 2016 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-139-03

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 23 novembre 2016 à Beaucanton

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

139-CLVAL-2491

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance spéciale de la Localité de Valcanton tenue le 23 novembre 2016 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-139-04

Présentation des correspondances au 6 décembre 2016

Les membres ont pris connaissance du bordereau des correspondances reçues et expédiées qui leur a été précédemment remis et en font le suivi.



2016-139-05

Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 6 décembre 2016

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 6 décembre 2016 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 6 décembre 2016*.

139-CLVAL-2492

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 6 décembre 2016 pour un montant total de 65 287,80 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 6 décembre 2016, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-139-06

Report de la somme réservée pour le projet d'asphaltage prévu en 2016 dans le surplus non affecté 2017

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget 2016 de la localité, une somme de 175 000 \$ avait été prévue pour la réalisation de travaux d'asphaltage des rues ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet ne pourra être réalisé en 2016 mais qu'il est programmé pour 2017, suite à son acceptation par le ministère des Transports;

139-CLVAL-2493

SUR PROPOSITION MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE REPORTER la somme de 175 000 \$ prévue pour la réalisation de travaux d'asphaltage des rues prévus au budget 2016 dans le surplus non affecté 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2016-139-07

Nomination des présidents suppléants pour l'année 2017

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 5.1 du règlement n° 09.06 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton, une rémunération additionnelle incluant l'allocation des dépenses inhérentes à la fonction calculée sur une base mensuelle de cent dollars (100 \$) est accordée à tout membre qui, à la suite d'une résolution du conseil local à cet effet, exerce les fonctions de président suppléant ;

139-CLVAL-2494

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER, à titre de présidents suppléants de la Localité de Valcanton pour l'année 2017, les membres du conseil suivants :

Monsieur Michel Larouche, du 1^{er} janvier au 31 mars 2017;
Monsieur Michel Jégou, du 1^{er} avril au 30 juin 2017;
Madame Manon Forget, du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017;
Madame Claudine Desgagnés, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-139-08

Calendrier des dates des séances du conseil pour l'année 2017

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ., c. C-19), le conseil doit s'assembler au moins une fois par mois en séance ordinaire pour la transaction des affaires de la Localité et qu'il doit déterminer les dates et heures où il entend tenir ses séances pour l'année 2017 ;

139-CLVAL-2495

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le calendrier déterminant les dates et heures des séances ordinaires du conseil de la Localité de Valcanton pour l'année 2017 tel que déposé à la séance.

2016-139-09

Acceptation de l'augmentation salariale 2017 pour le personnel de la localité

139-CLVAL-2496

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER une augmentation salariale de 2,5 %, sans l'augmentation d'échelon, pour le personnel de la Localité de Valcanton pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2016-139-10

Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2017-2018

139-CLVAL-2497

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la présidente, M^{me} Cécile Philippon, à signer les ententes à conclure avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'entente de développement culturel pour 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Claudine Desgagnés se retire, considérant son conflit d'intérêts.

2016-139-11

Demande d'entente d'aide financière de l'organisme Ligne jaune pour une période de trois ans

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Ligne jaune a adressé une demande d'aide financière à la Localité de Valcanton pour le maintien de l'intervenante de milieu pour les trois prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la localité iront en élection générale en novembre 2017 ;

139-CLVAL-2498

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 10 000 \$ à l'organisme Ligne jaune pour l'année financière 2017.

DE PAYER cette dépense en 2017 à partir de l'item budgétaire n° 02-621-00-970 *Projets spéciaux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Claudine Desgagnés est de retour à la séance.

2016-139-12

Demande d'aide financière pour le chauffage du sous-sol de l'église par la Fabrique de Beaucanton pour l'hiver 2017

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Beaucanton a adressé une demande d'aide financière à la Localité de Valcanton pour le chauffage du sous-sol de l'église pour l'hiver 2017;

139-CLVAL-2499

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :



D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 2 000 \$ à la Fabrique de Beaucanton pour le chauffage du sous-sol de l'église pour l'année financière 2017.

DE PAYER cette dépense en 2017 à partir de l'item budgétaire n° 02-111-10-970 *Dons aux organismes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-139-13

Projet de campagne de sensibilisation de l'hébergement illégal de Tourisme Baie-James

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 67 visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale (sanctionné le 2 décembre 2015), (LQ 2015, c31), a été déposé par le ministère du Tourisme et a été adopté le 1^{er} décembre 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE cette loi prévoit un nouveau cadre réglementaire pour les établissements d'hébergement et définit de nouveaux mécanismes pour sanctionner les établissements non classifiés ;

CONSIDÉRANT QU'un nombre important d'établissements d'hébergement à la Baie-James ne sont pas classifiés et ne sont pas réglementaires selon la Loi ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une iniquité fiscale et d'une concurrence déloyale pour les établissements d'hébergement classifiés qui se soumettent à la réglementation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Baie-James se porte volontaire pour être le porteur d'une démarche de sensibilisation auprès des établissements non classifiés à se conformer à la réglementation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi mentionne qu'une municipalité doit confirmer que l'établissement d'hébergement est conforme à la réglementation municipale d'urbanisme pour que le ministère puisse délivrer une attestation de classification ;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Baie-James sollicite l'appui des municipalités, des localités et de l'Administration régionale Baie-James dans sa démarche, afin d'identifier les établissements non classifiés et les accompagner afin que ceux-ci soient classifiés ;

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

139-CLVAL-2500



QUE la Localité de Valcanton se positionne en faveur d'une campagne de sensibilisation pour la classification des établissements d'hébergement non conformes ;

QUE la Localité de Valcanton appuie Tourisme Baie-James, en tant que porteur du dossier, dans la réalisation de la campagne de sensibilisation pour la classification des établissements d'hébergement;

QUE la Localité de Valcanton facilite l'identification des établissements non classifiés ;

QUE la Localité de Valcanton appuie la démarche de classification de ces établissements, en confirmant que ceux-ci sont conformes à la réglementation municipale d'urbanisme, pour que le ministère puisse délivrer une attestation de classification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-139-14

Suivi de la rencontre avec le Centre de la petite enfance Mamie Souris

Les membres du conseil des localités de Valcanton et de Villebois ont rencontré le conseil d'administration du CPE Mamie qui a leur a exposé les problématiques encourues suite aux compressions budgétaires gouvernementales.

Des démarches de demandes de soutien doivent être faites au niveau régional par les centres de la petite enfance de la région. Ce dossier fera l'objet d'un suivi au cours de la prochaine année, afin d'éviter la fermeture de ce service essentiel.

2016-139-15

Demande d'aide financière pour l'aménagement intérieur du local des jeunes de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. a présenté une demande d'aide financière pour l'aménagement intérieur du local des jeunes de Beaucanton, dans le cadre du programme *Pacte rural* ;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été élaboré en collaboration avec l'agente de développement rural, madame Sylvie Mailhot, et répond aux orientations de la Politique nationale de la ruralité et aux champs d'orientation du Plan d'action de la Jamésie ;

139-CLVAL-2501

SUR PROPOSITION DE MICHEL LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le versement d'une contribution financière de 691 \$ à la Maison des jeunes décentralisée de V.V.B. pour l'aménagement intérieur du local des jeunes de Beaucanton dans le cadre du Pacte rural ;

D'AUTORISER l'officière municipale, Mme Renée Bégin, à rédiger le protocole d'entente permettant à la Localité de Valcanton de verser la subvention autorisée, sous réserve des obligations imposées en vertu du protocole et des conditions particulières à celui-ci ;



D'AUTORISER Mme Cécile Philippon ou Mme Renée Bégin à signer le protocole d'entente et tout autre document relatif à cette demande d'aide financière.

Mesdames Cécile Philippon et Manon Forget se retirent considérant leur conflit d'intérêt.

2016-139-16

Demande d'aide financière dans le cadre du 75^e anniversaire de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE le comité d'organisation du 75^e de Val-Paradis a adressé une demande d'aide financière à la localité afin de mettre en œuvre les festivités en 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Village en santé Valcanton parraine le comité organisateur du 75^e anniversaire de Val-Paradis ;

139-CLVAL-2502

SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le versement d'une contribution financière de 5 000 \$ à Village en santé Valcanton pour le comité organisateur du 75^e anniversaire de Val-Paradis.

DE PAYER cette dépense en 2017 à partir de l'item budgétaire n° 02-621-00-970 *Projets spéciaux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mesdames Cécile Philippon et Manon Forget sont de retour à la séance.

2016-139-17

Sujets divers

Coupe forestière des lots intramunicipaux vs protection des paysages

Monsieur Michel Larouche porte à l'attention du conseil les travaux de coupe forestière effectués aux abords du chemin sur les lots intramunicipaux. Il semble qu'aucune règle concernant la protection des paysages ne soit appliquée. Le conseil acheminera une lettre en ce sens à mesdames Johanne Lacasse et Johanne Morasse du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

2016-139-18

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres.

2016-139-19

Date de la prochaine séance

Sauf avis contraire, la prochaine séance se tiendra le 10 janvier prochain à Beaucanton, à compter de 14 h 30.



2016-139-20

Levée de la séance

139-CLVAL-2503

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional
d'Eyou Istchee Baie-James

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée